



LUMIERE TURQUOISE

numéro 79 / Novembre 2018

Sommaire

LE ZOOM ECONOMIQUE	2
La situation économique et financière de la Turquie.....	2
Conclusion de la mission du FMI pour la troisième revue de programme EFF en Géorgie	3
ENJEUX REGIONAUX	5
Etat des lieux et perspectives du développement socio-économique de la Turquie orientale	5
STRATEGIES SECTORIELLES.....	7
La filière coton en Azerbaïdjan.....	7
Les répercussions de la crise diplomatique turco-américaine sur le secteur agricole turc	8
L'acier turc, entre sanctions américaines et crise économique.....	9
LA FRANCE EN TURQUIE.....	11
Investissements français en Turquie, balance commerciale, emploi et compétitivité de nos entreprises.....	11
La Turquie, pays invité d'honneur au Sommet de l'élevage 2018 : un nouveau pas franchi dans le renforcement des relations agricoles franco-turques	13
Clôture du jumelage <i>Official controls for safe food</i>	14
A L'AGENDA	15
ORGANIGRAMMES DU SER D'ANKARA & DES SE DE BAKOU ET DE TBILISSI	16
CADRE & DONNEES SUR LA TURQUIE	17
CADRE & DONNEES SUR LA GEORGIE, L'AZERBAÏDJAN ET LE TURKMENISTAN	18

EDITORIAL

La Turquie est entrée dans une phase de correction brutale. L'activité économique a ralenti durant les deux premiers trimestres de l'année 2018 et les derniers indicateurs publiés montrent que cette tendance s'inscrit dans la durée (cf. zoom économique, p.2). L'accélération des exportations et la baisse des importations, liée au ralentissement économique, entraînent une amélioration de la balance commerciale turque et de la balance des comptes courants. Pour autant, le niveau d'endettement des entreprises reste un sujet de préoccupation majeur (le montant des crédits équivaut à 86% du PIB ; la Turquie présente la plus forte croissance de crédits privés au sein des pays émergents) et la question de la transparence financière est devenue centrale. Une évaluation précise du niveau d'exposition des banques aux prêts non performants est attendue, exercice compliqué par la nature du capitalisme turc composé de groupes familiaux qui ne publient pas toujours de résultats financiers.

Dans un contexte pré-électoral (élections municipales en mars 2019), on peut s'attendre à ce que les autorités cherchent à soutenir l'activité (exemple de la récente baisse de l'ÖTV pour relancer le marché domestique automobile), alors que la crise économique induit une baisse des rentrées fiscales limitant les marges d'action budgétaires. Pour autant, la Turquie est tellement dépendante des flux de capitaux étrangers que tout milite pour qu'elle se range du côté de l'orthodoxie financière. Le projet de budget présenté par le Ministre des Finances, M. Albayrak, au Parlement s'inscrit dans ce sens avec un déficit budgétaire pour l'année 2019 certes en hausse mais qui demeure limité à 2,3% du PIB.

Les effets de la crise turque se ressentent dès à présent sur les exportations françaises vers ce pays. Nos ventes, qui étaient sur une bonne dynamique au 1^{er} semestre (+5%), connaissent une forte baisse depuis l'été (-10% sur juillet-août-septembre par rapport à la même période 2017). Certains marchés (automobiles, construction...) sont particulièrement affectés. De leurs côtés, les entreprises françaises implantées en Turquie adaptent leur stratégie à la baisse d'activité mais n'envisagent en aucune manière de se désengager de ce marché stratégique (cf. p.11). Pour les sites industriels, l'export compense souvent la baisse du marché domestique mais la fragilisation du réseau des fournisseurs représente un risque majeur. Par ailleurs, de nouvelles opportunités se présentent en matière de diversification ou d'acquisition d'actifs sur un marché devenu favorable aux acheteurs.

Une délégation du MEDEF International s'est rendue en Turquie les 22 et 23 novembre. L'objectif de cette mission, composée d'une trentaine de représentants d'entreprises françaises, était de mieux décrypter les évolutions économiques du pays et les priorités sectorielles des nouvelles autorités publiques. Les rencontres avec les Ministres ont fait l'objet d'échanges très francs (ces derniers n'ont pas caché les problèmes) et ont été l'occasion pour les entreprises françaises de présenter leur contribution au développement économique du pays, mais aussi d'exprimer les difficultés qu'elles peuvent parfois avoir dans la conduite de leurs activités.

Daniel GALLISSAIRES,
Chef du Service économique régional d'Ankara



LE ZOOM ECONOMIQUE

La situation économique et financière de la Turquie

L'économie turque ralentit depuis la fin du premier semestre 2018 et pourrait enregistrer une baisse de l'activité dès le quatrième trimestre 2018. La crise économique sera plus sévère et plus prolongée qu'initialement anticipé et une reprise de la croissance n'est pas attendue avant le second semestre 2019, au plus tôt. A ce stade, la réduction du déficit courant et le ralentissement prévu de l'inflation constituent les seuls points positifs dans le domaine économique.

Le ralentissement de l'économie se confirme et se poursuivra probablement dans les mois à venir

C'est d'abord le cas parce que l'activité manufacturière marque le pas. La production industrielle a ainsi diminué de 2,7% en g.a. au mois de septembre 2018 tandis que le taux d'utilisation des capacités de production ne cesse de diminuer depuis le début de l'année : il s'élève à 75% au mois d'octobre 2018 contre 79% à la fin de l'année 2017.

Ensuite, parce que les indices de confiance, en particulier l'indice de confiance des consommateurs et celui du secteur de la construction, sont à leur niveau le plus faible depuis au moins deux ans : ils s'élèvent respectivement à 57,3 et 58,7 à la fin du mois d'octobre 2018 contre respectivement 66,9 et 74,8 à la fin du mois de janvier 2017 reflétant ainsi le pessimisme des acteurs économiques et une anticipation de la dégradation de leur situation à court terme.

Enfin, parce que la distribution du crédit ralentit nettement, reflétant à la fois une baisse de la demande de crédit par les entreprises et un resserrement des conditions financières (taux d'intérêt élevés et demande de garanties additionnelles). Corrigé de l'évolution du taux de change, les crédits sont en repli de 7,2% au mois de septembre 2018 par rapport au mois précédent.

In fine, après un premier semestre en hausse de 6,2%, l'activité sera nulle ou en contraction durant la seconde partie de l'année 2018, limitant la croissance à un niveau proche de 3% sur l'ensemble de l'année. En 2019, si la plupart des économistes estiment que le premier semestre sera marqué par une récession avant une reprise graduelle au cours du second semestre,

d'autres anticipent un scénario nettement plus pessimiste, à l'instar de l'agence Moody's, laquelle estime que l'activité se contracterait de 2% en 2019. L'impact du ralentissement économique est d'ores et déjà sensible sur le marché du travail : le taux de chômage progresse depuis le début de l'année et atteint 11,2% de la population active au mois d'août 2018.

Bien qu'accueilli avec soulagement par les milieux économiques, l'impact des mesures annoncées dans le Nouveau Plan Economique 2019-2021 est faible à ce stade

D'abord, la plupart des actions économiques annoncées n'ont pas été encore concrètement mises en œuvre à ce jour, ce qui retardera d'autant leurs effets bénéfiques attendues sur l'activité. Ensuite, certaines actions ne s'inscrivant par nature que sur le très long terme (projet de transformation d'une économie de consommation en économie de production et privilégiant un nombre restreint de secteurs clés - pétrochimie, logiciels, produits pharmaceutiques, etc. -), leur impact sur la croissance sera graduel. Enfin, la réduction des dépenses budgétaires de près de 10 Mds EUR n'est pas de nature à renforcer le dynamisme de l'activité.

Seule évolution positive, la balance des comptes courants s'améliore sensiblement

Grâce à l'effet combiné de la dépréciation de la livre, de la baisse du prix du pétrole et du ralentissement de la demande intérieure, le commerce extérieur se redresse. Au mois de septembre 2018, les exportations ont progressé de 11% et les importations ont diminué de 13,7% en g.a., réduisant le déficit commercial de 7 Mds USD par rapport au mois de septembre 2017 et portant la couverture des importations par les exportations à 88% contre 58% un an plus tôt. Dans ce contexte, la balance des comptes courants, traditionnel talon d'Achille de l'économie turque, se redresse depuis le mois de mai 2018 et, pour le deuxième mois consécutif, un excédent de 1,8 Md USD a été enregistré au mois de septembre 2018, portant le déficit cumulé sur les douze derniers mois à 46 Mds USD (contre 58 Mds USD à la fin du mois de mai 2018, sur douze mois cumulés). *In fine*, le déficit du compte courant devrait représenter 5,5% du PIB au troisième trimestre 2018 contre 6,5% le trimestre précédent.

La réduction du déficit du compte courant devrait se poursuivre sous l'effet de la contraction de l'économie et du ralentissement prolongé de la demande interne : il devrait ainsi s'élever à 40 Mds USD (environ 5,5% du PIB) pour l'ensemble de l'année 2018 et 30 Mds USD (environ 3% du PIB) pour l'année 2019.

Le ralentissement anticipé, à très court terme, de l'inflation éloigne la probabilité d'un nouveau tour de vis monétaire, lequel aurait accentué le ralentissement de l'économie

Malgré une nouvelle hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC) au mois d'octobre (+25,2% en g.a. après une augmentation de 24,5% le mois précédent) et des prévisions d'inflation revues sensiblement à la hausse par la Banque centrale, le Comité de politique monétaire a laissé inchangé son taux directeur à 24%, lors de sa réunion du 25 octobre dernier, estimant que la politique monétaire était désormais appropriée. D'abord, parce que les principaux moteurs à l'origine des pressions inflationnistes ont disparu : l'apaisement des tensions diplomatiques avec les Etats-Unis, notamment la libération du pasteur Brunson et l'inscription de la Turquie sur la liste des pays exemptés de la mise en œuvre du deuxième train de sanctions américaines contre l'Iran, a entraîné une appréciation de plus de 22% de la livre depuis son étiage. Par ailleurs, le prix du pétrole a diminué de plus de 25% depuis le début du mois d'octobre, diminuant l'impact de la facture énergétique sur les prix.

Ensuite, parce que l'IPC commencera à ralentir dans les tous prochains mois. L'indice des prix à la production a déjà amorcé une décélération, passant de 46,2% au mois de septembre à 45% au mois d'octobre 2018. Cette diminution se reflétera à très brève échéance (peut-être dès le mois de novembre) dans la progression de l'IPC. Selon un panel d'experts interrogé par la Banque centrale, l'inflation pourrait s'élever à plus de 24% sur l'ensemble de l'année 2018 avant de diminuer à 18% en 2019.

Enfin, parce que, à l'approche des élections municipales du mois de mars 2019, l'influence de la sphère politique sur les décisions de l'Institut d'émission se fait de nouveau nettement sentir. Le limogeage du directeur général adjoint de l'institut turc des statistiques (TürkStat) le jour même de l'annonce d'un taux d'inflation en nette progression au titre du mois de septembre et la publication d'un plan de lutte contre

l'inflation, lequel vise plus à éviter d'afficher un taux supérieur à celui anticipé par le gouvernement que de lutter durablement contre les pressions inflationnistes (les mesures temporaires ou fondées sur la base du volontariat auront un effet probablement très limité sur la dérive des prix à la consommation), sont à cet égard révélateur.

Dans ce contexte, la Banque centrale devrait maintenir son taux directeur actuel durant une grande partie de l'année 2019.

Conclusion de la mission du FMI pour la troisième revue de programme EFF en Géorgie

La mission du FMI a conclu un accord au niveau des services pour la troisième revue de programme pour la Géorgie. Le Conseil d'administration du FMI devrait examiner la revue de programme EFF pour la Géorgie le 19 décembre prochain.

Une équipe du Fonds s'est rendue à Tbilissi du 17 au 29 octobre pour discuter de la troisième revue de programme EFF avec la Géorgie. Le programme vise à soutenir des réformes ambitieuses que la Géorgie souhaite mettre en œuvre afin d'accélérer sa croissance et la rendre plus inclusive afin de réduire les vulnérabilités des populations, rurales notamment.

Dans un contexte où la croissance a récemment fléchi, mais devrait s'accélérer à moyen terme grâce à la mise en œuvre de réformes structurelles, les risques (notamment régionaux) sur la croissance ont augmenté. A cela viennent s'ajouter la volatilité des marchés des pays émergents et une croissance mondiale plus faible. Si les risques se confirment, les autorités doivent préserver la flexibilité du taux de change, des politiques monétaires et budgétaires prudentes pour renforcer la résilience ainsi qu'une politique financière saine. Le programme de réforme progresse et la plupart des objectifs et indicateurs du programme pour la troisième revue ont été atteints, à l'exception d'un seul, celui de l'accumulation des réserves de change.

En termes macroéconomiques, la croissance en 2018 a été robuste jusqu'en juillet, en raison de la vigueur de l'activité économique chez les principaux partenaires commerciaux et de la demande intérieure, mais elle a récemment ralenti. En conséquence, le FMI a revu à la

baisse ses prévisions de croissance pour 2018 à 5,0% (contre 5,5%) et à 4,6% pour 2019. L'inflation reste dans la limite des 3%.

Une surperformance budgétaire a été enregistrée au premier semestre de 2018 (0,7% du PIB) en raison de revenus plus élevés que prévus, dus à la vigueur de l'activité économique (tourisme, construction) mais surtout aux retards de déboursements dans le cadre de grands projets d'infrastructure, dus à la lenteur administratives pour leur mise en œuvre. Pour l'ensemble de l'année, le déficit budgétaire devrait atteindre 2,3% du PIB (contre 2,4% prévu).

Malgré la forte croissance des exportations, du tourisme et des transferts des migrants, le déficit du compte courant devrait se réduire légèrement en 2018-2019, à 9,2%, malgré la hausse des prix du pétrole. La croissance des crédits à l'économie, en particulier en faveur du secteur de la construction, a soutenu l'activité économique. Les investissements directs étrangers ont été plus modestes cette année passant de 1,5 Md USD à 1,2 Md USD, correspondant à une sortie de capitaux suite à la vente de la société de télécommunications Geocell à un non résident. Les déboursements du secteur privé ont été plus dynamiques alors que les financements externes ont pris du retard. L'accumulation des réserves de change reste insuffisante malgré les achats par la Banque centrale, rendues difficiles en période de dépréciation. Cet indicateur n'a pas été atteint dans le cadre de la revue.

Les autorités géorgiennes ont été tentées de relâcher la contrainte budgétaire pour rattraper le niveau de dépenses et surtout de supprimer le plafond de dépenses sur plusieurs années pour mettre en œuvre une ambitieuse réforme de l'éducation et la formation massive de professeurs, qui n'était assortie d'aucun financement, et dont le projet de loi était soumis au parlement. Les équipes du FMI ont demandé le retrait du projet de loi, et l'ont obtenu, faute de quoi la revue ne pouvait être conclue.

La politique monétaire reste bien articulée et orientée. L'inflation annuelle en 2018-2019 devrait rester globalement conforme à l'objectif d'inflation de 3% fixé par la Banque centrale. Un taux de change flexible reste essentiel pour protéger la croissance contre les chocs externes.

Les perspectives pour 2019 et à moyen terme reflètent l'augmentation de l'instabilité régionale et un ralentissement plus important que prévu de la croissance du crédit, imputable aux nouvelles réglementations financières pour lutter contre le surendettement des ménages. Dans l'ensemble, ces risques appellent une flexibilité continue du taux de change, des politiques macroéconomiques prudentes visant à reconstituer les marges de sécurité (réserves) et des politiques financières saines.

Le FMI, dans son communiqué de presse se félicite de l'engagement des autorités à renforcer le cadre de gestion des finances publiques et des investissements publics, d'améliorer l'administration des recettes, de limiter les risques budgétaires et de renforcer le contrôle des entreprises d'État.

Les réformes du secteur financier devraient continuer à être axées sur le renforcement de la résilience financière. Sur la limitation du surendettement des ménages, l'impact à long terme de la réglementation sera globalement positif, mais il convient de surveiller l'effet de ralentissement de la croissance du crédit à court terme. La dollarisation pourrait encore être réduite par des mesures prudentielles ciblées.

L'appropriation du programme de réformes et leur mise en œuvre par les autorités sont essentielles pour générer une croissance économique plus forte et plus inclusive. Les priorités des autorités incluent la réforme du système éducatif en profondeur, l'amélioration de l'environnement des entreprises et le renforcement de la connectivité régionale de la Géorgie.

En cas d'approbation de la troisième revue de programme par le Conseil d'administration du FMI en décembre, 30 M DTS¹ (environ 42 M USD) seront décaissés, soit un total de 120 M DTS (environ 166 M USD).

¹ Droits de Tirages Spéciaux.

ENJEUX REGIONAUX

Etat des lieux et perspectives du développement socio-économique de la Turquie orientale

Les disparités régionales sont un trait saillant de l'économie turque. Un axe général se dessine entre un ouest bénéficiant des flux touristiques, regroupant les principaux centres urbains et produisant la grande majorité de la richesse nationale, et un est plus enclavé et pâtissant d'un climat sécuritaire instable. Il en résulte un retard de développement que les initiatives successives mises en place par les autorités ne parviennent pas à juguler. La dernière en date remonte à l'automne 2016, quand un nouveau plan d'investissement de 40 Mds EUR sur dix ans a été annoncé. L'un de ses volets prévoit la constitution de pôles économiques spécialisés par secteurs, via la construction de 800 usines livrées clés en main sur la période, devant créer en moyenne 40 000 emplois par an.

Un développement entravé en dépit d'initiatives diverses

L'est de la Turquie² couvre 225 554 km², soit 28,8% du territoire national. Il regroupe 14,7 millions d'habitants (soit 18,2% de la population turque) concentrés, à l'instar du reste de la population, dans les villes. La région se heurte à des obstacles marqués dans divers domaines. Elle pâtit d'abord d'une géographie difficile, caractérisée par un relief marqué par de nombreux massifs montagneux, un climat rude, un enclavement dû à l'absence de façade maritime, un voisinage difficile, et un éloignement des centres de pouvoir.

En second lieu, l'est affiche une démographie moins dynamique que le reste du pays. Parmi les neuf villes turques dépassant le million d'habitants, une seule se situe à l'est : Gaziantep, la sixième ville du pays avec 1,6 million d'habitants. Le sous-développement caractéristique de cette région obère sa démographie et alimente ainsi l'exode rural : entre 2017 et 2023, la population devrait augmenter de 6,4%, soit moins que la moyenne nationale (+7,5%). Ces statistiques générales ne doivent pas occulter une démographie différenciée selon la sous-région considérée : l'Anatolie du nord-est et du centre-est affiche ainsi des

perspectives atones (respectivement -1,7% et +2,9%), tandis que la population du sud-est devrait croître de 10%, notamment du fait de l'installation de réfugiés.

Egalement, le tissu économique local apparaît sous-dimensionné : aucune entreprise turque majeure n'est basée dans la région, qui n'a pas bénéficié de l'effet d'entraînement du début des années 2000 dont ont pu jouir certaines villes d'Anatolie centrale avec les Tigres anatoliens (hormis, là encore, Gaziantep). Dans le secteur manufacturier, les régions de l'est affichent les plus faibles taux de productivité du pays (19 443 USD par travailleur, contre 70 611 USD en Turquie). Le coût du travail apparaît en revanche comme l'un des plus faibles du pays : moins de 4% des revenus y sont affectés, contre plus de 10% en Anatolie centrale et dans l'ouest. Surtout, le climat des affaires est mitigé : les temps et délais consacrés au traitement des obligations fiscales, à l'obtention d'une licence d'exploitation et à l'obtention d'un permis de construire sont plus élevés en moyenne que dans les autres régions ; le recours aux services bancaires est bien en-deçà de la moyenne nationale.

Enfin, l'est de la Turquie est davantage marqué par la pauvreté : en moyenne, 49,3% de la population y était en situation de pauvreté en 2013, contre 12% dans la région d'Istanbul. La région pâtit également d'inégalités de revenus et d'un chômage plus élevé : les villes de Mardin, Siirt, Batman et Şırnak (sud-est) ont ainsi enregistré un taux de 27% en 2017, soit 16,3 points de plus que la moyenne nationale.

Par le passé, les autorités turques ont adopté diverses mesures pour pallier cette situation de sous-développement. Ces mesures s'appuyaient essentiellement sur la dépense ou la subvention publique, et n'ont pas pleinement permis de résorber le retard. La plus emblématique reposait sur le projet *Güneydoğu Anadolu Projesi* (GAP, Projet d'Anatolie du Sud-Est). Initié à la fin des années 1980, il s'appuyait sur la construction de barrages, lacs artificiels et autres infrastructures pour stimuler l'activité locale.

Plus récemment, un schéma d'incitation régionale à l'investissement a été dévoilé en 2012, avec un découpage en six grandes catégories de régions. La grande majorité des provinces considérées ici relève de

² La zone considérée correspond aux régions TRA (Anatolie du Nord-Est), TRB (Anatolie du Centre-Est) et TRC (Anatolie du Sud-Est) de la Nomenclature des unités territoriales

statistiques (NUTS-1) de l'Union européenne. Elles correspondent à l'est du pays, à l'exception de la côte orientale de la mer Noire.

la catégorie 6, soit celle bénéficiant des mesures les plus complètes, dont : exemptions de TVA et de droits de douanes, 90% de réduction d'impôts, exonération d'impôt sur le revenu pendant 10 ans, possible exonération de cotisations patronales à la Sécurité sociale pendant 12 ans. La portée de ce programme a en réalité été très limitée puisque, entre son entrée en vigueur et fin 2015, seuls 5% des investissements totaux ont été effectués en région 6.

Une région au potentiel économique réel

L'est de la Turquie présente des difficultés structurelles, mais la région dispose également d'atouts certains. En premier lieu, si les régions orientales ne comportent pas, hormis Gaziantep, de villes de première importance, des villes majeures (plus de 300 000 habitants) n'en sont pas moins présentes : Diyarbakır, Şanlıurfa, Malatya, Erzurum, etc. Il en découle des enjeux de transports inter et intra urbains, tels que les projets de métro à Diyarbakır et de tramway à Şanlıurfa.

La population régionale est également plus jeune, les cinq provinces turques affichant les plus fortes proportions d'enfants appartenant à la zone (plus de 40% de la population est composée d'enfants). La démographie locale est stimulée par les réfugiés, qui pourraient à terme contribuer à l'essor de relations commerciales transfrontalières.

Compte tenu du climat dans le centre-est et le sud-est, le potentiel agricole est lui aussi important : les besoins en irrigation et en matériel arboricole sont majeurs. La région concentre ainsi les productions qui font de la Turquie une puissance agricole : première production mondiale d'abricots, principalement dans la région de Malatya ; troisième production mondiale de pistaches, principalement dans la région de Gaziantep ; troisième production de lentilles.

En lien avec l'irrigation, la région est traversée par de très nombreux fleuves (dont le Tigre et l'Euphrate) et lacs (dont le plus grand de Turquie, le lac de Van), sans compter les plus grands réservoirs et barrages du pays, érigés dans le cadre du GAP. Ces derniers confirment l'importance de la région pour la production d'énergie hydroélectrique ; la zone est également propice au développement de l'énergie solaire.

Le développement économique passe également par la mise à niveau et la création d'infrastructures : sur les seize projets de nouveaux chemins de fer cités par la

TCDD (entreprise publique de transport ferroviaire), sept se situent dans la région. De même, si aucune autoroute n'existe actuellement dans l'est du pays et si ni les projets actuels (en construction ou appel d'offres à venir) ou ceux de moyen terme n'en prévoient (hormis le prolongement de l'O-52 vers l'est), plusieurs projets existent en revanche pour l'horizon 2035.

Enfin, l'émergence d'une classe moyenne et le développement des loisirs peuvent favoriser l'introduction de nouvelles activités et dépenses. Entre 2003 et 2016, l'évolution des postes de consommation dans la zone souligne la forte progression des dépenses de loisirs (+55% pour les divertissements et la culture, contre +45% à l'échelle nationale ; +74% pour l'hôtellerie et la restauration, contre +64% sur le plan national) et de transports (+166%, contre +110% à l'échelle nationale). Le potentiel touristique de la région, y compris domestique, est en outre avéré.

Des progrès relatifs encouragés par de nouvelles initiatives, qui ne doivent plus seulement reposer sur la subvention publique

Les performances régionales tendent, ces dernières années, à s'améliorer et la dépendance au secteur agricole semble devoir reculer. Le PIB de la zone a ainsi progressé de 274% entre 2004 et 2014, contre 254% à l'échelle nationale. Au national comme dans la zone, la part des services est stable (légèrement supérieure à 50% du PIB). Dans les secteurs primaire et secondaire, la région suit les mêmes évolutions qu'à l'échelle nationale mais de façon plus marquée : la part de l'agriculture recule ainsi de 18% à 13% du PIB (contre de 9% à 7% en Turquie), tandis que celle de l'industrie progresse de 18% à 24% (contre de 25% à 28% en Turquie). Le PIB par habitant de la zone a lui aussi augmenté de 118% entre 2004 et 2014, contre 103% au national, passant de 2861 USD à 6240 USD. Les exportations de la zone ont pour leur part progressé de 142% entre 2007 et 2017, contre 46% à l'échelle turque. Les importations ont pour leur part crû de 122%, contre 37% sur le plan national.

Ces récents progrès sont imputables aux efforts visant à consolider le tissu entrepreneurial régional. L'un des enjeux pour la zone est en effet de renforcer l'écosystème économique local afin de réduire la dépendance à l'aide publique. Les associations Tüsiad et Türkconfed ont mis en place en 2013 un programme d'investissement et de délocalisation de productions

dans la région, baptisé BORGIP (Projet interrégional de coentreprise). De fait, un tel mouvement est observé ces dernières années, possiblement sous l'effet du BORGIP et, plus fondamentalement, du fait des coûts du travail et du foncier moindre dans les régions orientales. En outre, l'environnement des affaires présente certains atouts : 2,42% des entreprises déclarent des pertes liées au vol ou au vandalisme, soit près de deux fois moins que dans le reste du pays ; seules 11,1% des sociétés déclarent être en concurrence avec le secteur informel, contre 29,4% en Turquie.

Dans cette région, les opportunités pour les entreprises françaises varient en fonction des secteurs considérés : la puissance du secteur du BTP turc rend limitées les possibilités de grands contrats d'infrastructures, mais des offres de niche n'en sont pas moins envisageables. En revanche, il n'existe pas d'obstacles de principe sur la mobilité intra et interurbaine ou sur le matériel agricole. Quant à la production, de grandes marques européennes incitent de plus en plus leurs sous-traitants à s'installer dans la région, qui permet de bénéficier d'exonérations et d'un coût industriel deux fois moindre qu'à Istanbul ou Izmir.

STRATEGIES SECTORIELLES

La filière coton en Azerbaïdjan

Le secteur commence à se développer dès la fin du XIXème siècle et atteint son apogée pendant l'époque soviétique

La culture du coton est connue dans le Caucase du Sud depuis le VIIème siècle av. J.-C. A la fin du XIXème siècle et au début du XXème siècle, le pays disposait déjà d'importantes plantations de coton sur son territoire. En 1913, la surface des plantations s'élevait à plus de 100 000 ha avec une production atteignant 64 000 t.

Après le rattachement de l'Azerbaïdjan à l'URSS en 1920, ce chiffre a augmenté de quatre à cinq fois au cours des années suivantes. Le développement de l'industrie dans l'Union soviétique exigeait d'accroître la surface et la productivité du coton dans les Républiques soviétiques d'Asie centrale et d'Azerbaïdjan, où le rendement était plus élevé en raison du climat favorable pour la culture du coton. Les travaux de

sélection portant sur les variétés et la mise en place de systèmes d'irrigation ont aussi contribué à la hausse de la production dans les années 1970-1980. C'est à cette époque que l'Azerbaïdjan a enregistré son record de récolte en dépassant la barre du million de tonnes en 1981, ce qui en faisait le quatrième producteur de coton de l'URSS.

L'or blanc en supplément de l'or noir ?

Or, l'effondrement de l'Union soviétique, et par conséquent d'une bonne partie de son industrie, a entraîné la dégradation progressive puis la disparition presque totale de cette filière en Azerbaïdjan. Quelques tentatives désordonnées du gouvernement azerbaïdjanais pour relancer le secteur en 2000 ou 2005 n'ont pas pu renverser une situation devenue catastrophique. Ainsi, en trente ans (1985-2015), la surface des plantations est passée de 300 000 ha à 20 000 ha. La production a quant à elle chuté de 800 000 t à seulement 35 000 t par an.

La chute du prix du baril et la baisse des recettes budgétaires en 2014 a incité le gouvernement à travailler à une stratégie de diversification d'une économie basée jusque-là essentiellement sur les hydrocarbures. Ainsi, pour développer le secteur agricole et agro-industriel, plusieurs filières ont été identifiées comme prioritaires : l'élevage, le maraîchage, le tabac mais aussi le coton. Un programme d'Etat pour le développement de la filière coton couvrant les années 2017-2022 a été adopté par le gouvernement en juillet 2017. L'Etat subventionne actuellement le secteur en fournissant des machines, des pesticides et du diesel aux producteurs. La récolte en 2017 s'est élevée à 207 000 t sur 135 000 ha.

Lors de sa visite des plantations de coton de la région de Barda le 26 mars dernier, le Président Ilham Aliyev avait exprimé son mécontentement quant au faible rendement de la production de 2017. Le problème de l'irrigation, la qualité de la semence et des pesticides ont été invoqués par le Président comme autant de facteurs ayant empêché d'atteindre les objectifs fixés par le gouvernement. Ce dernier compte désormais sur une usine de fabrication des pivots d'irrigation ainsi que sur une usine de pesticides, construites respectivement en 2017 dans les régions de Neftchala et de Sumgaït, pour résoudre ces problèmes et prévoit d'acheter en 2018 plus de 3000 machines destinées aux producteurs de coton pour une valeur estimée de 118 M AZN

(environ 60 M EUR). L'année dernière, l'Azerbaïdjan avait déjà acheté 140 machines à récolter du coton à une entreprise américaine.

Une nouvelle usine d'égrenage de coton devrait être mise en place en région d'Ujar au centre du pays, avec une capacité annuelle d'égrenage de 40 000 t. Le parc industriel de Mingatchevir, composé de neuf usines de textile, devrait être opérationnel d'ici 2021. Les deux usines ont déjà été construites et inaugurées par le Président en 2017.

Le passage de l'agriculture extensive à l'agriculture intensive

Ces mesures ont été critiquées par certains experts locaux ou étrangers, comme le représentant de la Banque mondiale en Azerbaïdjan, en estimant que le pays ne disposait pas actuellement de conditions suffisamment favorables pour la production du coton et qu'il ne sera donc pas en mesure de concurrencer les producteurs internationaux comme l'Ouzbékistan, la Chine ou l'Inde. Le rendement moyen des plantations azerbaïdjanaises en 2017 était de seulement 1,5 t/ha. Pour information, ce chiffre s'élève à 4 t en Chine, 3 t au Brésil et 2,5 t aux Etats-Unis.

Le développement de la filière coton, fortement encouragé par le gouvernement, se ferait par ailleurs au détriment du secteur de l'élevage, alors même que les importations des produits d'origine animale ne cessent d'augmenter. La surface des plantations du coton est ainsi passée de 51 000 ha en 2016 à 135 000 en 2017, l'objectif étant d'atteindre 200 000 ha en 2020.

Néanmoins, le nouveau Ministre de l'Agriculture, Monsieur Inam Karimov, nommé par le Président Aliyev en avril dernier pour mener à bien des réformes destinées à redynamiser le secteur, a récemment déclaré que la politique du gouvernement ne sera plus d'accroître la surface de plantations du coton, comme c'était le cas depuis 2015, mais de mettre désormais l'accent sur l'amélioration du rendement en utilisant des méthodes et des technologies nouvelles. Même si la surface de plantations du coton s'élève à 133 000 ha cette année, soit 4 000 ha de moins que l'an dernier, le ministère de l'Agriculture prévoit de récolter 260 000 t de coton en 2018, avec un rendement de 2 t/ha.

Les répercussions de la crise diplomatique turco-américaine sur le secteur agricole turc

Suite à la crise politique et diplomatique entre les deux pays, la Turquie a pris des mesures de rétorsion à l'encontre des Etats-Unis pour protester contre la hausse des droits de douane sur l'acier et l'aluminium ; celles-ci n'ont eu que peu d'effets jusqu'à présent. Mais si la guerre commerciale qui s'est initiée entre la Turquie et les États-Unis se confirme, les répercussions sur le secteur agricole turc pourraient être graves. En effet, la Turquie est dépendante directement des Etats-Unis pour certains intrants indispensables, comme le coton ou l'alimentation animale (soja et céréales), alors que les Etats-Unis ne dépendent de la Turquie que pour certains produits très spécifiques, comme les tabacs orientaux de ses industriels.

Les mesures prises par la Turquie

Le gouvernement turc a adopté des mesures de rétorsion à l'égard des Etats-Unis pour protester contre la hausse des droits de douane sur l'acier et l'aluminium décidée par le gouvernement américain. Une première décision de droits de douane additionnels sur des produits américains a été publiée le 21 juin 2018, suivie d'une deuxième, publiée le 15 août 2018, qui double encore ces taxes.

Les principaux produits affectés sont ainsi les fruits à coque (noix et amandes), le riz, les préparations alimentaires et les alcools (whiskies). La consommation turque de noix et d'amandes étant assurée à 75-80% par des importations américaines, celle-ci risque d'être considérablement diminuée si le pays ne trouve pas rapidement d'autres sources d'approvisionnement. Les taxes additionnelles sur le riz américain vont largement impacter son importation (33% des riz importés par la Turquie en 2017 sont américains) et les importateurs turcs s'orientent désormais vers les riz asiatiques. De même, l'importation d'alcools américains, notamment les whiskies, est devenue très difficile, mais ceux-ci ne représentent que 25% du marché turc, le restant étant principalement importé d'Ecosse et/ou d'Angleterre.

Le commerce bilatéral en matière agricole

L'essentiel des importations turques de produits agricoles américains est constitué de coton et de produits de l'alimentation animale (drèches, déchets et

soja), difficilement substituables par l'industrie turque qui en est particulièrement dépendante.

Ces produits ne sont donc pas affectés par les mesures de rétorsion, mais leur importation est désormais freinée par la dépréciation de la livre turque. Le secteur textile en particulier, fleuron de l'industrie turque, risque d'être particulièrement touché.

Les Etats-Unis importent de Turquie essentiellement des tabacs orientaux, des préparations alimentaires, des fruits et légumes et des produits de leur industrie (huile d'olive et jus). A part pour les tabacs, que les industriels américains se procurent spécifiquement en Turquie, les Etats-Unis ne sont pas dépendants des importations de Turquie. Celles-ci pourraient même s'accroître largement, en bénéficiant de la dévaluation de la monnaie turque.

Dans le contexte actuel de tension turco-américaine, la Turquie a pris des mesures de rétorsion à l'égard de certains produits agricoles américains symboliques, comme le riz ou les alcools forts, notamment en élevant les droits de douane. Mais, soit pour des raisons financières (chute de la livre turque), soit idéologiques (loi sur l'alcool), ces produits sont de toute façon de moins en moins importés par la Turquie. Le secteur turc des amandes et fruits à coque risque d'être en revanche plus affecté. Du côté américain, aucune mesure particulière ne semble avoir encore été prise sur leurs importations de produits agricoles turcs, qui devraient au contraire bénéficier de la dépréciation de la livre turque.

L'acier turc, entre sanctions américaines et crise économique

En dépit d'un contexte de surabondance d'acier sur le marché mondial et de conflits commerciaux, le secteur de la sidérurgie en Turquie a connu une croissance soutenue sur les sept premiers mois de 2018. En effet, le volume d'acier produit sur la période a connu une hausse de 2,4% s'établissant à 11,1 Mt. En valeur, la production a connu une hausse de 26,7% atteignant 8,4 Mds USD. La Turquie occupe la huitième place mondiale en termes de production et de consommation. Le pays est le deuxième producteur européen après l'Allemagne. Elle est le neuvième exportateur d'acier au

niveau mondial en 2017 et le deuxième exportateur d'acier de construction. Néanmoins, le secteur doit faire face à des tensions liées à des questions économiques et de politique étrangère depuis l'été 2018.

Un marché largement ouvert sur l'extérieur : en exportations (acier long) et importations (acier plat)

La Turquie dispose de vingt-cinq sites de production en EAO (*Electric Arc Furnace*, production à partir de ferraille), six en BOF (*Basic Oxygen Furnace*, production à partir de minerai de fer, disposant d'une productivité plus élevée) et trois sites de production intégrée. Erdemir Group est la seule entreprise qui se place parmi les cinquante premiers groupes mondiaux d'acier, à la 43^{ème} place. La production d'acier turc est composée de produits longs (70%), plats (28,8%) et spéciaux (1,2%) en 2017. La production d'aciers longs (26,2 Mt en 2017), très supérieure à la demande locale (18,4 Mt), est largement destinée aux marchés extérieurs. La Turquie est le neuvième exportateur mondial d'acier et le septième plus grand importateur, respectivement à hauteur de 18,3 Mt (soit 13,8 Mds USD) et 16,3 Mt (soit 12,4 Mds USD) en 2017. Le secteur sidérurgique est devenu le quatrième secteur d'exportation de la Turquie après l'automobile, le textile et la chimie. Environ 30% (7,8 Mt) de la production d'acier long est exportée en 2017.

Les principales destinations pour les exportations turques en 2017 sont les Etats-Unis (9,7%), Israël (5,7%), l'Italie (4,8%) et l'Irak (4,6%). Quant aux importations des aciers finis, la Russie (23%), l'Ukraine (13%) et la Chine (13%) sont les grands fournisseurs du pays. La France se situe à la sixième place des fournisseurs avec 0,6 Mt en 2017 (3,5%), notamment *via* les exportations d'acier plat de l'usine Arcelor de Fos sur Mer. En termes de valeurs, les produits sidérurgiques de base et ferroalliages représentaient le quatrième poste des exportations françaises envers la Turquie en 2017, avec une hausse de 52,2% pour s'établir à 457 M EUR.

Contrairement aux grands producteurs d'acier comme le Brésil, la Turquie ne dispose pas de ressources suffisantes en minerais de fer, nécessaires à la production d'acier. Le pays ne détient pas non plus les infrastructures adéquates pour l'exploitation de cette matière première. Par conséquent, une très grande part de la production sidérurgique du pays est issue de la ferraille, dont plus de 70% est importée. Les Etats-Unis

étaient les premiers fournisseurs de ferraille en Turquie en 2017 (3,8 Mt, soit 18% de toutes les importations de ferraille) suivis du Royaume-Uni (15%), des Pays-Bas (13%) et de la Russie (11%).

La production d'aciers plats turcs est insuffisante pour fournir les producteurs d'automobile et d'électroménager. La production d'aciers plats, consommés par les secteurs de l'automobile et de l'électroménager (13 Mt), ne répond qu'à 73% de la demande locale (17,7 Mt), le reste étant importé (4,7 Mt). En 2017, la production locale à travers l'EAO (à partir de ferraille) a augmenté de 19% en glissement annuel et s'est établi à 26 Mt (70% de la production totale). La production des aciers plats a atteint 11,6 Mt en 2017.

Les difficultés attendues du secteur en 2018-2019 : entre tensions internes et externes

En 2000, le pays figurait à la 17^{ème} place des producteurs d'acier à l'échelle mondiale. Il est passé à la huitième position depuis 2014. La hausse de la demande intérieure (construction) mais également le fort développement des exportations, notamment dans l'automobile (17^{ème} producteur mondial, quinze constructeurs, près d'un million de véhicules produits en 2017) et l'électroménager (géants locaux tels que Beko, Arçelik, Vestel) expliquent cette progression. La Turquie était ainsi en 2017 dans le peloton de tête des pays pour la consommation d'acier par habitant, celle-ci atteignant en 2017, 446,5 kg par habitant contre une moyenne mondiale de 208 kg.

Le secteur s'est plutôt bien comporté sur la première moitié de l'année 2018. En revanche, la crise économique consécutive à la crise de changes de l'été 2018, associée à la question des sanctions américaines, fait craindre une stagnation voire une récession dans les secteurs consommateurs d'acier, qui se fait déjà sentir à travers les arrêts de certains chantiers et la chute importante du marché automobile domestique. La persistance d'excédents mondiaux d'acier (cf. forum mondial du G20 sur l'excédent d'acier organisé à Paris le 20 septembre 2018) pourrait aggraver la situation du secteur.

Plus précisément, la forte dépréciation de la livre (près de -40% face au dollar et l'euro depuis le début de l'année), les ralentissements voire les arrêts des mises en chantier et les difficultés de paiement ont gravement

affecté les entreprises du secteur de la construction, lequel représente 8,5% du PIB et deux millions d'emplois. Cette situation va impacter les producteurs d'acier long. Les ventes d'acier devraient aussi être affectées par le secteur automobile, les pronostics de nombre de véhicules vendus pour l'année 2018 étant revus à la baisse de 45% environ. La baisse de la demande locale n'est que partiellement compensée par les exportations automobiles (qui ont stagné sur les neufs premiers mois de l'année).

Enfin, suite à la hausse des tarifs américains sur l'acier importé, l'Union européenne a pris des mesures de sauvegardes en juillet 2018 sur certains produits d'aciers importés, à hauteur de 25% sur une période provisoire de 200 jours soit jusqu'en janvier 2019. La Turquie n'en est pas exemptée. Parallèlement, la Turquie en a fait de même à partir d'octobre 2018. Des quotas d'importation par type d'acier ont été défini (3 Mt au total). Après le dépassement de ce quota, une taxe douanière provisoire de 25% sur 200 jours s'appliquera, les pays les moins développés en sont exemptés mais pas l'UE.

La hausse des droits de douanes américains sur l'acier mondial (8 mars 2018), puis spécifiquement sur l'acier turc dans le cadre des sanctions (liées à la détention du pasteur Brunson) annoncées le 10 août par le Président Trump, oblige les exportateurs turcs d'acier à envisager de nouveaux débouchés. Dans un premier temps les professionnels turcs estimaient que les hausses tarifaires américaines de mars 2018 n'affecteraient pas les sidérurgistes. Mais les sanctions spécifiques font craindre le contraire. Lors du premier semestre, les exportations d'acier vers les Etats-Unis ont diminué de 54% sur un an. Les exportations de fers à béton qui occupent la première place dans ces exportations ont baissé de 16,2% et s'établissent à 2,7 Mt. La Turquie se place à la sixième place (6%) des fournisseurs d'aciers aux Etats Unis. Le montant des ventes d'acier turc vers les États-Unis s'élevait à 1,1 Md USD en 2017 (-22% par rapport à 2016). L'augmentation des taxes de 25% portait déjà le prix de l'acier turc à 750 USD la tonne, soit à un niveau proche du prix de l'acier américain, affectant la compétitivité des produits turcs. Une hausse de 50 % le situera à un niveau supérieur aux prix du marché.

L'impact des changements règlementaires et tarifaires internes et externes semble donc nuancé pour les sidérurgistes turcs. Les acteurs locaux cherchent de nouveaux relais de croissance au Moyen Orient et en Afrique. En parallèle, la Turquie a demandé l'ouverture de consultations avec les États-Unis devant l'OMC et attend encore que les États-Unis lèvent les sanctions liées à la détention du pasteur Brunson (libéré depuis le 12 octobre). L'impact, sur les exportations d'acier européen, des mesures de sauvegarde réciproques mises en places par l'Union européenne et la Turquie est encore à venir et dépendra de leur renouvellement ou non.

LA FRANCE EN TURQUIE

Investissements français en Turquie, balance commerciale, emploi et compétitivité de nos entreprises

La relation économique France-Turquie est dense et diversifiée, en commerce et en investissement. Ces deux composantes se sont de plus en plus nourries l'une l'autre depuis le tournant de la décennie 2000-2010, caractérisée par une phase d'investissement massif de nos entreprises. Sur les dix dernières années, une phase de consolidation s'est opérée avec toutefois l'arrivée de nouveaux acteurs importants. Si au cours de la décennie précédente le solde commercial bilatéral était systématiquement positif pour la France, depuis 2009 ce dernier alterne entre positif et négatif. On ne peut toutefois pas conclure à un effet négatif (de type « délocalisation ») des investissements français en Turquie sur les exportations et sur l'emploi en France. Les investissements français en Turquie ont principalement pour objet de se rapprocher d'un important marché de consommation, d'intégrer la Turquie dans une chaîne de valeur mondiale, d'améliorer la compétitivité coût des produits vendus localement. Ils ont manifestement un effet positif sur la compétitivité des entreprises françaises, dans le pays et globalement. Trois secteurs clés de la relation bilatérale franco-turque (l'automobile, le textile, le pharmaceutique) apportent des éclairages particuliers.

La période de « consolidation » des investissements français en Turquie (2008-2018) s'est accompagnée d'une progression du commerce bilatéral et d'une dégradation de notre solde commercial bilatéral

Environ 450 entreprises françaises disposent d'une activité industrielle et/ou commerciale en Turquie. Leur établissement en Turquie a obéi à plusieurs phases que l'on peut résumer grossièrement ainsi : 1) 1990-2008 : un développement croissant des investissements français en Turquie ; 2) 2008-2018 : des coups d'arrêt temporaires pendant les moments de crise mais quelques opérations d'investissement d'envergure. Aujourd'hui, tous les grands secteurs d'activité sont représentés.

Sur les dix dernières années, le commerce bilatéral franco-turc a connu une phase de croissance régulière. De 11 Mds EUR en 2008, le total des échanges entre les deux pays est passé en 2017 à 14,2 Mds EUR. Les flux ont progressé dans les deux sens mais plus rapidement pour nos importations en provenance de Turquie (+40%, à 7,6 Mds EUR) que pour nos exportations vers le pays (+17%, à 6,7 Mds EUR). S'il y a des écarts importants en fonction des années (du fait notamment de livraisons plus ou moins importantes d'aéronefs), la balance commerciale bilatérale française avec la Turquie, qui était structurellement excédentaire jusqu'en 2008 inclus, est devenue déficitaire au cours des années 2009, 2014, 2016 (quasi équilibre) et 2017 (plus important déficit à 782 M EUR). Le ralentissement de la demande en Turquie, associé à une croissance soutenue en France, expliquent en partie cette évolution bien qu'une tendance plus structurelle soit également à l'œuvre : la montée en puissance de certains secteurs industriels clés turcs, majeurs dans notre commerce bilatéral.

L'effet d'entraînement positif de nos investissements sur nos exportations et sur l'emploi en France semble limité au cours des dernières années alors qu'il a été fort à une époque où le tissu industriel turc n'était pas suffisant pour fournir nos entreprises industrielles installées dans le pays. Par ailleurs, le caractère mondialisé de nos groupes et la montée en puissance de la Chine et d'autres pays asiatiques pour la fourniture de biens intermédiaires entraînent une réduction des approvisionnements en provenance de France pour ces groupes installés en Turquie. La part de marché de la Chine dans les importations turques est ainsi passée de 7,8% à 10% entre 2008 et 2017 pendant

que la part de marché de la France diminuait de 4,5% à 3,5%.

L'analyse de quelques secteurs clés de notre relation économique bilatérale (automobile, textile, pharmaceutique) permet de mieux comprendre la dynamique investissement/commerce. Dans ces secteurs, nos exportations continuent de progresser à un rythme convenable mais elles le font soit moins rapidement que nos importations en provenance de Turquie (automobile), soit en-deçà de la croissance de la consommation en Turquie (pharmaceutique), soit alors qu'elles se situent dans un rapport de 1 à 10 avec nos importations en provenance de Turquie (textile-habillement-chaussure).

Les investissements français en Turquie répondent à plusieurs objectifs, mais les vraies délocalisations sont rares, y compris dans les trois secteurs évoqués

Les effets de nos investissements en Turquie sur la croissance, l'emploi et la compétitivité de la France apparaissent au total plutôt positifs. La Turquie est rarement un pays de délocalisation. De fait il n'y a que très peu d'effet de substitution avec l'emploi en France.

Les motivations des entreprises françaises pour une implantation en Turquie, telles qu'elles ressortent de nos enquêtes menées notamment auprès des Conseillers du Commerce Extérieur de la France en Turquie, sont les suivantes :

- Profiter d'un marché intérieur dense et dynamique (80 millions d'habitants) ;
- Bénéficier d'une main d'œuvre qualifiée et flexible ;
- Surmonter les obstacles à l'importation (malgré l'Union Douanière) ;
- Recherche de complémentarités avec un secteur privé local diversifié et solide (conglomérats puissants, entreprises de BTP très compétitives) ;
- Profiter de son statut de plateforme régionale stratégique et de porte d'entrée pour le Moyen-Orient, le sud-Caucase et l'Asie centrale ;
- Améliorer la compétitivité globale de l'entreprise et limiter les coûts.

Il convient de noter que la baisse de part de marché de la France dans les importations turques tous secteurs confondus (4,5% en 2008 à 3,5% en 2017) est du même

ordre que la diminution de notre part de marché mondiale (3,7% en 2008 à 2,8% en 2017).

Les logiques d'investissements sont différentes selon les secteurs analysés

- Automobile : l'effet d'éviction sur nos exportations des investissements automobiles français en Turquie n'est pas évident. La balance commerciale bilatérale automobile est certes devenue déficitaire à partir de 2006 pour atteindre 1,8 Md EUR en 2017 mais nos exportations sont globalement en hausse sur la période (en dehors de la période 2011-2014). Certes, la baisse de part de marché de la France dans les importations turques de véhicules et accessoires (de 14% en 2008 à 7% en 2017) est plus rapide que la dégradation de notre part de marché mondiale (de 5% en 2008 à 3,5% en 2017), mais la position des entreprises françaises (dans le monde et en Turquie) serait sans doute bien inférieure si Renault et ses équipementiers n'avaient pas réalisé d'investissements productifs localement. La Turquie est le cinquième marché de Renault dans le monde et la marque française y est leader sur les véhicules particuliers ;
- Textile/habillement : les entreprises françaises sous-traitent en Turquie plutôt qu'elles y investissent avec un effet d'entraînement sur la balance commerciale bilatérale qui est largement excédentaire pour la Turquie (rapport de 1 à 10). Il s'agirait davantage de relocalisation que de délocalisation de la production (le processus de délocalisation de la production textile française de moyen de gamme vers les pays du Maghreb a débuté dès les années 1960). Par ailleurs, la production en Turquie induit des importations en provenance de France de machines spécialisées et de produits techniques entrant dans la confection. Le textile-habillement français vendu en Turquie relève largement du secteur du luxe. On anticipe que le mouvement de sous-traitance et de *sourcing* en Turquie s'amplifiera dans les années à venir compte tenu d'une amélioration du rapport qualité - réactivité - prix du textile turc ;

- Industrie pharmaceutique : les investissements français s'effectuent en direct (Sanofi) ou sous la forme de contrats de licence (Servier). L'objectif est essentiellement de fournir le marché turc à des prix compétitifs. Le potentiel du marché, si des solutions sont apportées du point de vue du prix des médicaments (parmi les plus bas dans le monde, dans une logique d'accès à la santé pour tous), devrait continuer d'attirer des investissements.

La Turquie, pays invité d'honneur au Sommet de l'élevage 2018 : un nouveau pas franchi dans le renforcement des relations agricoles franco-turques

Le Sommet de l'élevage est actuellement le plus grand rassemblement européen des professionnels de l'élevage, exceptionnelle vitrine du savoir-faire français en matière de production et de génétique animale. A l'occasion de sa 27^{ème} édition à Clermont-Ferrand, du 2 au 3 octobre 2018, et après le Brésil en 2016 puis l'Iran en 2017, la Turquie était le pays mis à l'honneur.

De fait, les liens entre les éleveurs français et turcs de bétail, notamment bovin, sont anciens et solides. D'un côté, les éleveurs turcs sont sensibles, d'une part, à la productivité des animaux français qui permet de rentabiliser leurs achats sur de courtes durées ; d'autre part, à la qualité des viandes françaises qui correspond parfaitement au goût du consommateur turc. De l'autre côté, les éleveurs français louent le professionnalisme des éleveurs turcs qui achètent leurs animaux.

Dans un contexte où la Turquie doit acheter des animaux vivants pour alimenter le secteur de l'engraissement, la France a toujours été un partenaire commercial privilégié des acheteurs turcs.

Or, la belle mécanique des échanges commerciaux, notamment de bovins, a subi deux bouleversements majeurs depuis trois ans :

- L'apparition d'un foyer de FCO (fièvre catarrhale ovine) de type 8, le 11 septembre 2015, dans le centre de la France, type inconnu en Turquie ayant conduit les autorités du pays à restreindre progressivement leurs importations de tout le territoire français ;

- La nationalisation des achats de jeunes bovins vivants à partir du 1^{er} juillet 2016, conduisant à une politique d'achat global au mieux offrant, excluant de fait les français des appels d'offre lancés par le gouvernement, que ce soit à travers le prisme de la suspicion sanitaire ou celui du prix des animaux proposés.

Au 1^{er} juillet 2017, les exportations françaises de jeunes bovins vivants vers la Turquie étaient complètement bloquées. Pour autant, ni les professionnels ni les institutionnels ne se sont découragés, tant les enjeux sont importants.

C'est ainsi que la préparation du Sommet s'est conduite simultanément sur trois fronts :

- Sur le plan sanitaire, à travers des rencontres et des échanges permanents entre les services vétérinaires, afin de parvenir à un compromis respectueux des réserves turques, tout en assurant le départ sécurisé des animaux vers la Turquie ;
- Sur le plan diplomatique, à travers des rencontres ministérielles (Ministères en charge de l'agriculture, DG trésor), la visite à Ankara des organisateurs du Sommet de l'élevage et la mobilisation des Ambassades tant à Paris qu'à Ankara ;
- Sur le plan économique, en repositionnant les opérateurs français, à travers la mobilisation de Business France, à l'occasion de la reprivatisation du marché turc en avril 2018.

C'est ainsi qu'après toutes ces discussions, rencontres ou visites, et plus d'un an de préparation, la Turquie a répondu positivement à l'invitation des professionnels de l'élevage français.

Accueillis par les ministres de l'agriculture et de l'alimentation, M. Stéphane Travert, et celui de la cohésion des territoires, M. Jacques Mézard, conduits par le Ministre de l'agriculture et de la forêt, M. Bekir Pakdemirli, ce sont seize représentants institutionnels turcs qui se sont rendus au Sommet de l'élevage, afin de participer à un certain nombre d'évènements emblématiques :

- Une ouverture officielle du Sommet, en présence du Maire de Clermont-Ferrand, le 2 octobre au soir ;
- Une conférence publique sur l'agriculture turque et ses enjeux, donnée par le Directeur général adjoint de l'élevage, M. Burhan Demirok ;
- Un déjeuner trilatéral entre les ministres, à l'occasion duquel il a été acté une nouvelle attestation complémentaire au certificat sanitaire européen, permettant la reprise réelle des exportations d'animaux français.

Les institutionnels turcs accompagnaient 150 professionnels du secteur, dont une grande partie avait été mobilisée par Business France, ainsi qu'une délégation de représentants du secteur bancaire, pilotée par l'AFD.

En permettant de réaffirmer la vitalité de la relation agricole au plus haut niveau, à travers la visite des ministres en charge des questions agricoles, en redonnant l'occasion aux professionnels français et turcs de se retrouver après trois années commerciales très difficiles, et malgré le spectre de la crise économique en Turquie qui pèse encore sur la reprise réelle des flux d'animaux, le Sommet de l'élevage a joué tout son rôle de catalyseur à la fois économique, régaliens mais aussi et surtout humain, au service de la diplomatie économique.

Clôture du jumelage *Official controls for safe food*

Le jumelage institutionnel *Capacity Building Regarding Official Controls, Animal Welfare, Zoonoses and Animal By-Product Management* (TR 13 IB AG 03), plus simplement renommé *Official Controls for Safe Food*, s'est terminé récemment, après deux ans et demi de travaux à un rythme soutenu (mai 2016 - novembre 2018).

Les procédures de jumelage ont été conçues par la Commission européenne en 1998 pour aider les pays candidats à l'adhésion à l'Union à adopter et mettre en œuvre le droit communautaire. Cet instrument de coopération administrative permet aux pays bénéficiaires de disposer de l'expertise des pays

membres de l'UE dans le secteur public dans des domaines variés (police, justice, énergie, transports...). Chaque jumelage est mis en œuvre par un ou des Etats membres volontaires, sélectionnés à l'issue d'un appel d'offre de la Commission.

Le ministère français de l'Agriculture (Direction générale de l'alimentation), associé en consortium avec l'administration homologue hongroise (NEBIH), a ainsi été retenu pour accompagner le ministère de l'agriculture turc (Direction générale « Alimentation et Contrôle ») dans l'appropriation des méthodes de mise en œuvre des contrôles officiels dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments.

La sous-composante 1.1 du jumelage a permis de rédiger le premier « Plan national pluriannuel de contrôle (PNCOPA) » turc, qui décrit l'organisation mise en place par le pays pour garantir un niveau de sécurité sanitaire conforme aux exigences de l'UE sur l'ensemble de son territoire.

La sous-composante 1.2 visait à rédiger des outils d'inspection, utilisés par les inspecteurs de terrain lors des contrôles officiels en entreprise. 42 grilles, vadémécums ou instructions ont été préparés, en adaptant les outils français au contexte turc.

La composante n°2 a permis de former plus de 1 700 personnes, inspecteurs de terrain et agents de centrale, à la conduite des contrôles officiels conformément aux normes de l'UE. Bases scientifiques et réglementaires (microbiologie, HACCP), conduite de l'inspection, etc. ont été abordées dans 45 sessions, sous différents angles complémentaires. La formation de formateurs permettra de dupliquer les messages au niveau national dans les années qui viennent.

La troisième composante englobait la formation de personnels de laboratoire dans le domaine des analyses conduites en appui des contrôles officiels.

Ces trois composantes ont couvert les sujets suivants : sécurité sanitaire des aliments (produits d'origine animale ou végétale) ; sécurité sanitaire de l'alimentation animale ; sous-produits animaux ; gestion des zoonoses alimentaires (salmonelles) ; bien-être animal des animaux d'élevage ; indications géographiques.

Le budget initial était de 2 M EUR, essentiellement financés par l'Union européenne (participation turque

de 100 000 EUR). 116 missions ont été réalisées par 83 « Experts Court terme », comptabilisant 741 homme /jour. 24 visites d'études ont permis de compléter les formations à l'inspection et aux analyses de laboratoire (549 homme/jour, en France et en Hongrie).

Tous les indicateurs de résultats contractuels ont été atteints ou dépassés (350% de réalisation pour la sous-composante 1.2). L'implication des experts français et hongrois, qui veillaient à concevoir des outils et des formations vraiment adaptés aux besoins, a été soulignée par les bénéficiaires turcs. Ce projet devrait largement contribuer à la diffusion de l'approche européenne dans le domaine de la sécurité des aliments, plus complexe, plus flexible, plus responsabilisante pour les agents que les méthodes actuellement en vigueur en Turquie. Il aura aussi permis de démontrer par l'action la compétence et la motivation professionnelle des agents des services vétérinaires et phytosanitaires français, ce qui devrait contribuer à assoir la confiance réciproque entre partenaires commerciaux.

A L'AGENDA

Décembre

- Mission CCI France-Russie au Turkménistan, 3-7 décembre ;
- Atelier sur l'efficacité énergétique dans la distribution d'électricité, 5 décembre - Ankara ;
- Réunion régionale des CCEF, 6-7 décembre - Istanbul ;
- 14^{ème} comité technique agricole franco-turc, 21 décembre - France.

ORGANIGRAMMES DU SER D'ANKARA & DES SE DE BAKOU ET DE TBILISSI

Monsieur Daniel GALLISSAIRES Chef du SER d'Ankara - Turquie Téléphone : +90.312.405.49.18 Courriel : daniel.gallissaires@dgtresor.gouv.fr	
Monsieur Thierry BOREL Adjoint au Chef du SER d'Ankara - Conseiller financier Téléphone : +90.312.405.49.23 Courriel : thierry.borel@dgtresor.gouv.fr	Madame Laure BORDAZ Attachée économique Téléphone : +90.212.982.02.85 Courriel : laure.bordaz@dgtresor.gouv.fr
Monsieur Ahmet M. AYDOGDU Attaché financier Téléphone : +90.312.405.49.22 Courriel : ahmet.aydogdu@dgtresor.gouv.fr	Monsieur Flavien MIE Attaché économique Téléphone : +90.312.405.49.20 Courriel : flavien.mie@dgtresor.gouv.fr

Monsieur Stephan DUBOST Délégué du Chef du service économique régional à Istanbul Téléphone : +90.212.982.02.81 Courriel : stephan.dubost@dgtresor.gouv.fr
Madame Burcu DEMIRDAG Attachée énergies & affaires industrielles Téléphone : +90.212.982.02.99 Courriel : burcu.demirdag@dgtresor.gouv.fr

Monsieur Pierre AUTISSIER Conseiller pour les affaires agricoles Téléphone : +90.312.405.49.27 Courriel : pierre.autissier@dgtresor.gouv.fr
Monsieur Bozkurt OZSEREZLI Attaché agricole Téléphone : +90.312.405.49.25 Courriel : bozkurt.ozserezli@dgtresor.gouv.fr

Monsieur Maxime JEBALI Conseiller en développement durable Téléphone : +90.312.405.49.30 Courriel : maxime.jebali@dgtresor.gouv.fr
Monsieur Berat DURMUS Attaché développement durable Téléphone : +90.312.405.49.29 Courriel : berat.durmus@dgtresor.gouv.fr

SE de Bakou

Monsieur Serge KREBS Chef du Service économique - Azerbaïdjan & Turkménistan Téléphone : +994.12.490.81.33 Courriel : serge.krebs@dgtresor.gouv.fr	
Monsieur Rashad ALIYEV Attaché agricole et développement durable Téléphone : +994.12.490.81.30 Courriel : rashad.aliyev@dgtresor.gouv.fr	Monsieur Alexandre JOAO Attaché économique Téléphone : +994.12.490.81.30 Courriel : alexandre.joao@dgtresor.gouv.fr

SE de Tbilissi

Madame Ioulia SAUTHIER Cheffe du Service économique - Géorgie Téléphone : +995.322.721.402 Courriel : ioulia.sauthier@dgtresor.gouv.fr
--

A noter que le SER d'Ankara partage ses locaux avec le Service Nucléaire Régional (SNR) de l'Ambassade, composé de M. Philippe PIERRARD, Conseiller nucléaire philippe.pierrard@cea.fr, M. Henri BRUNEL, henri.brunel@cea.fr et M. Christophe GOUJON (christophe.goujon@cea.fr) VIA attachés nucléaires ; ainsi qu'avec la représentation de l'AFD à Ankara. Un attaché douanier (M. Julien AUTRET julien.autret@douane.finances.gouv.fr), basé à Sofia, est également en charge de la zone Turquie.

CADRE & DONNEES SUR LA TURQUIE



Données générales :

Superficie : 779 452 km²

Population : 80 810 525 (2017)

Régime politique : Régime présidentiel

Parti au pouvoir : AKP

Président de la République : M. Recep Tayyip Erdoğan

Vice-président de la République: M. Fuat Oktay

Président du Parlement : M. Binali Yildirim

Ministre du Trésor et des Finances : M. Berat Albayrak

Ministre du Commerce : Mme. Ruhsar Pekcan

Monnaie : livre turque (TRY)

Au 26/11/2018 :

1 USD = 5,2319 TRY

1 EUR = 5,9434 TRY




Taux d'inflation annuel : 11,9% (2017)

Dette publique : 908,9 Mds TRY (2017 T3)

Importations : 234 Mds USD (2017)

Exportations : 157 Mds USD (2017)

CADRE & DONNEES SUR LA GEORGIE, L'AZERBAÏDJAN ET LE TURKMENISTAN

 <p>GÉORGIE</p>	<p>Superficie : 69 700 km² Population : 3 972 531 (2017) Régime politique : République unitaire Parti au pouvoir : Parti du Rêve Président de la République : M. Guirgui Margvelachvili Premier ministre : M. Mamuka Bakhtadze Ministre des Finances : M. Ivane Machavariani Ministre de l'Economie : M. Giorgi Kobulia Monnaie : Lari (GEL) Au 26/11/2018 : 1 USD = 2,6698 GEL 1 EUR = 3,0343 GEL Taux d'inflation annuel : 4% (2016) ; 4,4% (prévisions 2017) Dettes publiques : 45,5% du PIB (2016) Solde commercial : -5,25 Mds USD (2017)</p>
 <p>AZERBAÏDJAN</p>	<p>Superficie : 86 600 km² Population : 9 898 085 (2017) Régime politique : République présidentielle Parti au pouvoir : Parti du Nouvel Azerbaïdjan Président de la République : M. Ilham Aliyev Premier ministre : M. Novruz Mammadov Ministre des Finances : M. Samir Sharifov Monnaie : Manat azerbaïdjanais (AZN) Au 26/11/2018 : 1 USD = 1,6965 AZN 1 EUR = 1,9285 AZN Taux d'inflation annuel : 12,9% (2017) Dettes publiques : 55% du PIB (2017) Solde commercial : +6,9 Mds USD (2017)</p>
 <p>TURKMÉNISTAN</p>	<p>Superficie : 491 210 km² Population : 5 758 075 (2017) Régime politique : Présidentiel Parti au pouvoir : Parti démocratique du Turkménistan Président de la République : M. Gourbangouli Berdymoukhamedov Président du cabinet des Ministres : M. Gourbangouli Berdymoukhamedov Ministre de l'Economie et des Finances : M. Batyr Bazarov Monnaie : Manat Turkmène (TMT) Au 26/11/2018 : 1 USD = 3,5000 TMT 1 EUR = 3,9790 TMT Taux d'inflation annuel : 6,17% (2016) ; 3,5% (prévisions 2017) Dettes publiques : 10,7% du PIB (2016) Solde commercial : +4 Mds USD (2016)</p>

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Ankara (adresser les demandes à ankara@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Service Économique Régional

Adresse : B.P. n° 1
 Iran Caddesi, Karum Is Merkezi n°21, Asansör E, n°444, Kat.6, Kavaklidere
 Ankara 06680, TURQUIE

Directeur de la publication : Daniel Gallissaires.

Avec les contributions de : Rashad Aliyev, Pierre Autissier, Véronique Bellemain, Laure Bordaz, Thierry Borel, Burcu Demirdag, Stephan Dubost, Daniel Gallissaires, Flavien Mie, Bozkurt Ozserezli, Ioulia Sauthier.

Version du 26 novembre 2018.